

Environnement



Témoignage de Renan GALLARDON, Dirigeant de DEM7

Nombre de salariés : 36

Activités de l'entreprise :
Déconstruction, désamiantage, sciage et carottage de béton

Situation géographique :
Implantée à Quimper et Brest et rayonne sur le 29, 22 et 56

Chiffre d'affaires : 4 millions d'euros

Part d'activité : 75 % marchés privés / 25 % marchés publics

Comment se porte l'activité de DEM7 ?

Nous avons connu une hausse d'activité en 2018 et début 2019, puis une stabilisation ces derniers mois, ce qui nous redonne un peu d'air. Je pense que les maîtres d'ouvrage ont repris une certaine confiance dans l'investissement. Ils ont libéré de l'épargne pour rénover des bâtiments anciens, d'autant plus que les taux d'intérêts sont particulièrement attractifs. Nous avons beaucoup de projets visant la réhabilitation, voire la restructuration de bâtiments à l'abandon. Le renouvellement urbain se développe, alors que le foncier est de moins en moins disponible.

Cette hausse d'activité est encourageante, mais nous peinons aujourd'hui à trouver une main d'œuvre qualifiée et motivée. Le sourcing se fait par les agences d'intérim, dès que nous identifions un profil intéressant, nous le formons ensuite sur un an aux métiers de la déconstruction.

Quelles sont les principales évolutions de ces dernières années ?

Dans nos métiers, j'identifie trois grandes évolutions : la mécanisation, le tri des déchets et l'encadrement des travaux « amiante ».

La mécanisation des postes de travail est un véritable atout, un grand bond en avant ! Nous sommes aujourd'hui équipés de petits robots de démolition, de pelles électriques, de chargeurs d'évacuation sur batteries, etc. Le travail des opérateurs est beaucoup moins pénible, voire plus ludique.

Chez DEM7, nous n'avons pas de pelles de démolition, nous ne faisons pas d'abattage. Notre activité se concentre exclusivement sur la déconstruction, ce qui

implique un tri des déchets directement sur chantier. Nous nous attachons à former nos salariés au tri sélectif, c'est dans l'intérêt économique de l'entreprise autant que dans l'intérêt environnemental.

La réglementation amiante a fortement évolué depuis 2008, avec un cadre beaucoup plus clair nous donnant davantage de lisibilité. Il est certes contraignant mais le suivi régulier est un véritable levier de progression. Les difficultés résident dans les process qui ne sont pas toujours adaptables aux chantiers.



Quelle est la stratégie « économie circulaire » de DEM7 ?

Notre activité est un maillon essentiel pour boucler la boucle dans le secteur du bâtiment. C'est au stade de la déconstruction que les matériaux deviendront des déchets ou des ressources, lorsque cela est possible. Depuis plusieurs années, nous sommes engagés sur l'enjeu du recyclage : nous formons nos collaborateurs, nous investissons dans des moyens matériels adéquats et nous sommes en permanence à la recherche de nouveaux centres de recyclage, aujourd'hui trop peu nombreux.

Notre engagement est avant tout environnemental, mais également économique. Le coût des déchets va augmenter dans les années à venir, il est donc nécessaire d'optimiser nos pratiques. Nous accueillons en ce moment un stagiaire, qui suit une formation « déchets » en alternance. Il établit un état des lieux des pratiques de DEM7 et évalue l'intérêt de disposer de notre propre plateforme de tri et de valorisation. Cette démarche nous permettrait d'avoir une meilleure visibilité sur le devenir de nos déchets, car aujourd'hui nous avons trop d'inconnus sur leurs finalités.

Quelles sont les conditions nécessaires au recyclage ?

Il nous faut un dossier de consultation complet avec tous les diagnostics (déchet, plomb, amiante) élaborés de façon exhaustive. L'articulation entre ces diagnostics est essentielle car des déchets amiantés auront une incidence sur leur destination.



Nous avons besoin d'espace pour travailler et du matériel adéquat. Chez DEM7, nous opérons en deux temps : d'abord un pré-tri durant la déconstruction, souvent répartis sur plusieurs niveaux ou zones, puis un tri plus fin dans les bennes.

Il est également essentiel d'identifier au préalable les centres de tri. Ce serait un non-sens de faire le tri si aucune structure n'était en capacité de les valoriser ensuite dans un rayon acceptable autour du chantier.

Pour terminer, nous avons besoin de temps... Si la tendance est de raccourcir les délais, cela ne va pas dans le sens de la qualité. Entre une démolition et une déconstruction avec tri et évacuation, nous estimons qu'il faut doubler le temps d'intervention.

Quels matériaux issus de la déconstruction vous semblent réemployables ?

Si les matériaux sont identifiés en amont de la déconstruction et que nous y apportons le soin nécessaire, plusieurs matériaux présentent des qualités très intéressantes pour être réemployés :

- Les moellons,
- Les ardoises,
- Les parquets,
- Les menuiseries intérieures, notamment des portes d'entrées de bâtiments historiques,
- Les bétons, qui peuvent être réemployés sur site,
- Certaines pièces de charpente métallique.

Quelles évolutions seraient nécessaires pour bannir l'enfouissement ?

La principale évolution à opérer c'est le développement d'exutoires de valorisation à proximité qui sont aujourd'hui trop peu nombreux, notamment sur le verre, le bois, le plâtre, la laine de verre ou encore les menuiseries extérieures. Nous avons besoin de plus d'exutoires mais aussi de plus de temps alloué à la déconstruction pour réaliser un tri plus fin.

Concernant les marchés, il me paraît nécessaire qu'un suivi des déchets par l'assistance à maîtrise d'ouvrage soit réalisé : l'exiger dans les dossiers de consultation ne suffit pas, ils doivent s'impliquer plus fortement. Les marchés de déconstruction devraient, par ailleurs, imposer la qualification 1112 (démolition) et 1161 (curage). Au sein de la profession, la création d'un CQP déconstruction serait un véritable levier, car aujourd'hui il n'existe pas de formation initiale vers nos métiers.

Pour terminer, des réflexions seront à mener sur les nouveaux modes constructifs, que nous commençons à rencontrer en déconstruction comme les prémurs avec isolants. Ces matériaux apportent une complexité de tri et de recyclage, il serait utile de penser à leur éco-conception pour faciliter leur fin de vie.